

Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2015/2662(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur la situation dans les Maldives		
Sujet 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux		
Zone géographique Maldives		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
29/04/2015	Débat en plénière		
30/04/2015	Résultat du vote au parlement		
30/04/2015	Décision du Parlement	T8-0180/2015	Résumé
30/04/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2015/2662(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0392/2015	27/04/2015	EP	
Proposition de résolution		B8-0395/2015	27/04/2015	EP	
Proposition de résolution		B8-0397/2015	27/04/2015	EP	
Proposition de résolution		B8-0399/2015	27/04/2015	EP	
Proposition de résolution		B8-0401/2015	27/04/2015	EP	
Proposition de résolution		B8-0402/2015	27/04/2015	EP	
Proposition de résolution		B8-0404/2015	27/04/2015	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B8-0392/2015	27/04/2015		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0180/2015	30/04/2015	EP	Résumé

Résolution sur la situation dans les Maldives

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation dans les Maldives.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Exprimant sa profonde inquiétude face aux dérives autoritaires de plus en plus marquées aux Maldives, à la répression des opposants politiques et à l'intimidation des médias et de la société civile, le Parlement a demandé à toutes les parties d'éviter toute action risquant d'aggraver la crise et de respecter la démocratie et l'état de droit.

Le Parlement a déploré les graves irrégularités dans le procès de l'ancien président Mohamed Nasheed, militant non violent, condamné pour terrorisme à treize ans d'emprisonnement pour avoir fait arrêter en janvier 2012 le président de la cour pénale. Il a exigé la libération immédiate de ce dernier ainsi que le respect de ses droits à un procès équitable et demandé à la délégation de l'Union au Sri Lanka et aux Maldives de réclamer l'autorisation de suivre de près la procédure d'appel.

La résolution a demandé :

- un processus politique crédible et ouvert qui associe toutes les forces démocratiques, en vue de restaurer et de préserver la stabilité aux Maldives et de remettre le pays sur la voie de la transition démocratique ;
- des mesures pour rétablir la confiance dans l'engagement que le gouvernement maldivien a pris en faveur de la démocratie, de l'indépendance judiciaire et de l'état de droit, y compris le respect des libertés d'expression et de réunion et le respect d'une procédure régulière;
- l'arrêt immédiat des ingérences politiques et la dépolitisation du système judiciaire des Maldives;
- des réformes urgentes pour garantir l'indépendance et l'impartialité de la justice maldivienne en vue de restaurer la confiance nationale et internationale dans son fonctionnement ;
- la fin immédiate de toute forme de violence contre les manifestants pacifiques ;
- le respect intégral, par les autorités locales, des normes minimales visant à l'éradication de la traite des êtres humains ;
- la ré-institution du moratoire sur la peine de mort.

La haute représentante de l'Union européenne et le SEAE ont été invités à surveiller la situation politique aux Maldives et à jouer un rôle actif dans les relations bilatérales de l'Union avec le pays et dans les forums multilatéraux afin de rétablir la stabilité, de renforcer la démocratie et l'état de droit, et d'assurer le respect intégral des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le pays.